

ASVA



Autisme Sénonais
Vers l'Autonomie

**RAPPORT MORAL et D'ACTIVITE
DE L'ASSOCIATION
AUTISME SENONAIIS VERS L'AUTONOMIE
ANNEE 2020**

Pour rappel ASVA Autisme Sénonais vers l'Autonomie est une association loi 1901 créée le 3 juin 2019 par quatre mamans d'enfants et adolescents avec autisme (dont une enseignante) et une professionnelle (intervenante psycho-éducative).

Le projet initial est de créer un lieu d'accueil ouvert à des enfants et adolescents autistes (ou ayant des troubles apparentés) diagnostiqués ou en cours de diagnostic. Ce lieu permettrait de mutualiser le matériel utile aux intervenants en ce qui concerne les apprentissages scolaires, d'organiser des ateliers afin de développer les compétences sociales et de travailler sur l'autonomie en proposant une inclusion dans la cité grâce au recours à des services tels que le bus, la bibliothèque, etc. Ce lieu permettrait aussi d'organiser des rencontres avec les jeunes, parents et professionnels.

Le bureau est composé de 5 membres : 1 présidente, 1 vice-présidente, 1 trésorière, 1 trésorière adjointe, 1 secrétaire. Ils se réunissent régulièrement pour élaborer des projets et organiser les actions de l'association.

L'association compte au 20 décembre 2020 : 101 adhérents (69 adultes et 32 enfants), 4 adultes et 15 enfants âgés de 4 ans à 18 ans avec des troubles du spectre de l'autisme.

Notre première assemblée générale s'est tenue le 11 février dernier. A cette occasion nous avons modifié la domiciliation de notre siège social qui se tient désormais 45 rue des Chaillots 89100 SENS. L'adresse « courrier » reste située au 46 rue Voltaire 89100 VINNEUF, pour des raisons pratiques. Les membres du bureau ont été réélus pour une durée d'un an.

La page Facebook créée en octobre 2019 est régulièrement alimentée de sujets sur l'autisme et d'informations concernant l'association. Elle compte 950 abonnés au 15 décembre 2020. Parallèlement, un groupe a été créé où les adhérents peuvent imprimer des supports tels que des pictogrammes ou des fiches pédagogiques.

La vente de calendriers organisée entre décembre 2019 et janvier 2020 nous a permis de vendre près de 100 calendriers et d'ajouter 700 euros à notre trésorerie. Nous remercions d'ailleurs l'imprimeur SIGG à Domats pour sa réactivité et son geste financier.

Lors des funérailles de Mr NOIRTIN (père de Mme RAGUIN présidente d'ASVA), l'association a reçu près de 800 euros de dons, la famille ayant proposé aux personnes qui le souhaitent de soutenir nos actions, le défunt étant impliqué dans la cause de l'autisme.

Nous avons été sollicités par le Directeur de l'Ecole de Commerce afin de participer au Colour Run qui devait se dérouler en septembre 2020. Cet événement a été annulé compte tenu de la crise sanitaire.

Une projection débat autour de la méthode ABA avec le film « quelque chose en plus » s'est déroulée le 15 février 2020 à la salle plénière du gymnase René Breton de Sens.
Ce moment a rassemblé près de 40 personnes.

Mr Hervé Legroux a eu la gentillesse de nous prêter une salle de restaurant et sa cuisine afin de pouvoir y organiser quelques ateliers. La salle n'est malheureusement pas adaptée à toutes nos activités mais nous a permis d'accueillir des personnes provisoirement. Nous le remercions.

Le 27 février, s'est tenu un atelier cuisine « sushi et maki » encadré par 3 adultes dont une éducatrice. Il a permis à deux adolescents autistes de cuisiner des recettes originales en compagnie de 3 enfants neurotypiques.

Le 4 mars, nous avons organisé un goûter récréatif. 5 enfants autistes ont pu profiter des jeux de société prêtés à cette occasion par l'association.

Suite aux mesures sanitaires prises par le gouvernement pour lutter contre l'épidémie de COVID-19,

Nous avons été contraints d'annuler tous nos ateliers cuisine et les événements pour le Mois de l'autisme en avril :

- La projection au cinéma de Sens avec l'aide financière du kiwanis le 2 avril.
- L'opération « Tirelires » avec les commerçants de Sens.
- L'animation sur le parvis de la cathédrale le 4 avril.

Le 27 juin, nous avons reçu un don de 750 € du club service Rotary de Pont sur Yonne. Depuis le début de nos activités Mr Michon et Mr

Hérard sont très à l'écoute et nous suivent dans nos actions. Merci à eux pour leur soutien.

Le 18 juillet, s'est déroulée une rencontre entre parents. 8 personnes étaient présentes. Une praticienne en shiatsu est intervenue pour faire une démonstration de sa pratique.

Pendant le confinement nous avons aidé les familles à distance, pour la mise en place de routine afin de limiter les troubles du comportement.

Suite à ces difficultés, l'association a proposé des séances de Shiatsu pendant les vacances d'été afin que les enfants avec autisme et leur famille puissent trouver un apaisement. 6 familles ont pu bénéficier de cette activité. Soit 14 personnes.

L'association a participé à la fête des associations de Sens le 12 septembre dernier. C'était l'occasion pour nous de rencontrer d'autres associations, des habitants de Sens et des élus locaux.

L'agence du Crédit Agricole (rue de la République) où nous sommes clients, a décidé par le biais des dons sociétaires mutualistes de reverser 360€ à notre association.

La CPAM nous a subventionné à hauteur de 2850€ pour notre projet de formation. Le projet initial était de réaliser 4 journées de formation ainsi que 2 ateliers. Avec le confinement, les mesures sanitaires et la somme proposée par la CPAM, nous avons décidé, suite aux difficultés rencontrées par les familles pendant le confinement, de proposer une formation sur la méthode ABA afin qu'elles puissent mieux appréhender les troubles du comportement.

La formation a connu un franc succès avec une session complète en quelques jours. 30 personnes y ont donc participé : parents, professionnels de santé, enseignants et AESH. Les familles adhérentes ont bénéficié gratuitement de la formation.

Le 14 octobre s'est déroulée une première soirée « parlons autisme entre parents » animée par une éducatrice spécialisée. Un groupe de 10 parents ont pu ainsi parler de leurs difficultés quotidiennes. Mr Terreau, directeur du CAMSP que nous remercions a accepté de nous héberger pour ces moments d'échanges. Devant l'engouement des familles, d'autres soirées auront lieu mensuellement.

Nous sommes référencés par le CRA de Bourgogne Franche Comté, Autismeinfoservice (réseau national).

Nous sommes dans l'attente de la signature d'une convention avec l'éducation nationale afin que la psychologue et les intervenants à domicile qui interviennent auprès des enfants adhérents de l'association puisse intervenir dans leur classe.

Une demande de soutien a été envoyée à la Présidente du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté.

Nous sommes toujours à la recherche d'un Local.

Nous sommes également en contact avec les services de l'ADAPT, la DATSA PAPAYE, l'APAJH, les PEP CBFC, l'APEIS et l'EN.

La crise sanitaire ne nous ayant pas permis de mener à bien toutes nos actions de l'année 2020. Le bureau de l'association a décidé d'offrir pour chaque famille adhérente ayant un enfant TSA un Bon Cadeau d'une valeur de 10€ valable dans la librairie calligramme à Sens.

Approuvée lors de l'assemblée générale le 3 février 2021.

La présidente :

Rachel RAGUIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Raguin', written on a light-colored rectangular background.